

## stade de la Tuilière affectation du sol et demande de crédit d'étude

Dans le cadre du projet Métamorphose et plus particulièrement de la réalisation du stade de football de la Tuilière, la Municipalité a adopté deux préavis qu'elle transmet au Conseil communal. Le premier porte sur le plan partiel d'affectation (PPA) « Tuilière Sud » qui permettra d'y accueillir le stade de football de 12'000 places, un centre d'affaires et l'interface des transports publics. Le second demande l'octroi d'un crédit d'étude complémentaire permettant la poursuite des démarches préparatoires jusqu'à l'obtention du crédit d'ouvrage.

Le plan partiel d'affectation « Tuilière Sud » permettra d'accueillir le futur stade de football de 12'000 places, un centre d'affaires de 50'000 m<sup>2</sup> de surface de plancher et une nouvelle interface de transports publics pour les lignes de bus et le futur métro m3. Le plan a été soumis à l'enquête publique du 16 décembre 2015 au 25 janvier 2016. Les deux oppositions qu'il a suscitées, de Pro Natura et Patrimoine Suisse, seront traitées dans le cadre de l'adoption du PPA par le Conseil communal.

La Municipalité propose par ailleurs, au Conseil communal d'adopter un crédit d'études complémentaire pour le développement du projet de stade pour un montant de CHF 4'110'000.-, s'ajoutant au crédit de la première étape de 5 millions. Le montant demandé par voie de préavis est destiné à finaliser les études jusqu'à l'obtention des cahiers de soumissions et les plans d'exécution. Il permettra en premier lieu d'adapter le projet issu du concours et de l'optimiser selon le programme arrêté par la Municipalité. Celui-ci intègre le restaurant et les salles multifonctions de façon à animer le stade en-dehors des matches et de maximiser ses possibilités d'utilisation. Les surfaces administratives ont aussi été réaffectées. Enfin, les espaces liés à l'exploitation du stade ont été redistribués. Au total, la Municipalité a inscrit un montant de 75 millions de francs au Plan des investissements pour les années 2016-2019, montant comprenant les études préparatoires et la réalisation du stade.

La phase de réalisation devrait ainsi pouvoir débuter en 2017, après approbation du crédit d'ouvrage par le Conseil communal.

La direction des travaux  
La direction des sports, de l'intégration  
et de la protection de la population

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**
- **Marc Vuilleumier, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population, 021 315 32 00**

Les préavis n° 2016/20 et 2016/19 se trouvent sur internet à l'adresse : [www.lausanne.ch/preavis](http://www.lausanne.ch/preavis)

Lausanne, le 24 mars 2016